



Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

Tél. fax : 02 37 52 16 55

E-mail trizay.mairie@wanadoo.fr

Site <http://www.trizay-perche.org>



Trizay, le 3 janvier 2022

Madame, Monsieur,

La page 2021 vient de se tourner...

Si pour quelques-uns, cette année fut heureusement ponctuée de satisfactions, de succès et de joies, elle a pour d'autres été marquée par des blessures, des douleurs et des deuils : Nous ne l'oublions pas.

Elle a été aussi pour bon nombre d'entre nous parsemée de déceptions, d'inquiétudes, de craintes et surtout de contraintes.

Au cours de cette longue période de frustrations, quelques activités sur la commune ont pu toutefois « repointer le nez ». C'est grâce aux efforts des organisateurs et au dévouement des bénévoles qui avec détermination ont réussi à « tenir le flambeau » (100 kms du Perche, réunions du Club du 3^{ème} Age) dans des conditions sanitaires très strictes et toujours respectées. Bravo !

Dans ce cadre imposé, délicat car contraignant, les projets prévus par votre municipalité ont pu tout de même être réalisés :

- Travaux d'amélioration de la voirie communale
- Travaux de restauration (toilettes et cuisine) à la salle communale de la Fontaine
- Mise en place d'un défibrillateur à la salle de la Métairie
- Mise en place de deux maquettes de chevaux percherons en bois (œuvre de l'artisan Arnaud Bourlier de Nogent-le-Rotrou) dans le centre de Trizay



- Renouvellement du poste informatique au secrétariat de la mairie

- Transfert des plus anciennes archives communales (1830 – 1900) vers le service des Archives départementales en vue de leur numérisation, conservation et donc valorisation
- Travaux de restauration de l’Eglise Saint Martin de Trizay
 - Electrification de la sonnerie des deux cloches (la première datant de 1735, classée patrimoine historique, la seconde datant de 1897) et installation d’un cadran horaire
 - Classement au titre du patrimoine historique de 3 statues dans l’église
 - Restauration de la porte d’entrée principale côté ouest
 - Réfection du couloir menant à la sacristie

Ces différentes actions sont le prélude à la remise en état nécessaire de l’église pour pérenniser ce patrimoine séculaire (= restauration ponctuelle des parements pierre du clocher et des portes, assainissement et collecte des eaux pluviales, travaux sur les façades depuis des échafaudages)

Ces travaux de restauration des extérieurs seront réalisés progressivement, année après année, financés en partie par les dotations qui nous sont allouées annuellement et en partie par les subventions qui nous seront accordées dans le temps. Viendront ensuite les travaux de restauration intérieure (chœur et nef).



L'année 2022 commence...

Vu le contexte sanitaire qui nous est décrit, le conseil municipal vient de recevoir l'obligation d'annuler pour la deuxième année la « soirée vœux » traditionnelle.

Soyez assurés que l'ensemble de vos élus et employés communaux tient à vous souhaiter néanmoins très sincèrement leurs vœux les meilleurs, de santé, de réussite personnelle, professionnelle et familiale : tous leurs vœux pour une sortie de cette morosité ambiante, de cette torpeur ; tous leurs vœux mérités et attendus dans les domaines qui vous sont chers.

Puisse cette nouvelle année être la fin de cette « dépression ». Quelle soit la « renaissance » de chacun de nous, jeunes et anciens, de notre « art de vivre » dans la confiance et la bienveillance respectueuse, pour faire redanser la vie.

Soyez enfin convaincus que votre équipe municipale demeurera toujours « au travail », continuera à adopter un comportement responsable, au service de la sécurisation et l'amélioration de notre cadre de vie et de notre patrimoine.

Bonne année 2022

Très cordialement,

Le Maire,

Bertrand de MONICAULT

Elections Présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections Législatives : 12 et 19 juin 2022

Pour les personnes non inscrites, merci de bien vouloir contacter la mairie